

ETAT CIVIL 2013

NAISSANCES	08/01/2013	MARGOT Alexis, Yanaël, Thomas
	19/03/2013	ZIOBRO LALUQUE Gabriel
	07/06/2013	BEN BOUJEMA Lily, Marie
	24/06/2013	GLINEL Thibault
	30/06/2013	ALDECOA Damien
	10/09/2013	DUPUY Lilou
	13/10/2013	ZOUROUDIS BESSE Noé, Sauveur, Christian
	18/10/2013	CHEWTCHOUK Léo, Félix, Gilles
	21/12/2013	BOISSET Morgan, Johann
MARIAGES	25/12/2013	CELLIER Lylou, Annie, Stéphanie
	11/05/2013	FERREIRA Alexandre & THOMAS Justine
	27/07/2013	KWASIBORSKI Jean-Marie, William & JUNGBLUTH Valérie, Simone, Claude
DECES	17/08/2013	IPARRAGUIRE Eric & HERR Christel, Jocelyne
	27/02/2013	GELLIBERT Arnel
	17/03/2013	ACKROYD née BALON Gabrielle
	21/03/2013	BOYER née BARNAGAUD Patricia, Lydie, Anne
	19/06/2013	VRIGNAUD Gustave, André
	14/07/2013	MATTE Jim, Louis, Rodolphe
	21/09/2013	LIRA DE SOUSA José Alberto
	11/10/2013	DARMUZEY Jean, Claude
	24/11/2013	LEPETIT née VACHON Claude, Léone, Michèle
14/12/2013	BAZILE née DUPRAT Hélène	

SACS POUBELLES

La distribution des sacs poubelles aura lieu les jours suivants :

Mardi 08 Avril

Jeudi 10 Avril

Mardi 15 Avril

Jeudi 17 Avril

De 08h30 à 11h30

Aux ateliers municipaux derrière la Mairie.

Numéro 23

L'Aureilhanais

Février 2014

Le mot du Maire :

Que d'eau, que d'eau ! L'épisode climatique que nous subissons met en exergue le délicat problème de l'écoulement des eaux pluviales d'Aureilhan. Vous n'êtes pas sans savoir que les sols de notre village, sont particulièrement argileux et constitués d'aliols, les rendant imperméables en période de fortes précipitations. Par ailleurs, de nouvelles constructions sont venues s'ajouter au dispositif d'évacuation. Mais nous n'allons pas nous plaindre de l'attractivité de notre commune.

Sachant que pour un cumul de dix jours sur les 10 dernières années, la moyenne des précipitations fut de l'ordre de 80 mm, pour ce mois de janvier, ce même cumul a été de 212 mm, soit presque 3 fois plus !

Malgré l'entretien régulier de nos fossés communaux, malgré l'anticipation prise en début d'année sur l'ouverture des ouvrages de régulation, ceux-ci sont complètement saturés, et fonctionnent en régime noyé. Ce qui explique le débordement du lac jusqu'à 7,57 m pour un niveau normal NGF de 6,40 m. Exutoires et fossés noyés, terrains n'absorbant plus, puits filtrants ne jouant plus leur rôle, il était nécessaire d'engager une étude hydrologique de notre commune. Cela ne pouvant pas être entrepris à la légère, et les prescriptions issues du Grenelle de l'Environnement devant être respectées, une réflexion complexe - déjà engagée depuis plusieurs années - devra aboutir, pour le bien de tous, à la mise en place d'une réglementation raisonnée lors de la prochaine révision du Plan Local d'Urbanisme.

Vous l'avez compris, nous nous attacherons à être plus rigoureux sur l'entretien des fossés dans les propriétés privées et, pour prémunir les relations de bon voisinage, sur la façon dont chacun récupère ses eaux pluviales.

Mais à ce jour, les habitants et les biens sont hors d'eau, et fort heureusement, il n'y a pas péril. Regardons autour de nous, beaucoup de communes sont plus gravement atteintes, voire sinistrées.

N'apprécions-nous pas notre village pour ses avantages géographiques et son cadre lacustre ?

Michèle Birochau

LA PENDULE EST A L'HEURE!

L'Horloge, emblème de l'ancienne gare, devenue aujourd'hui la Maison de la Chasse, avait disparu depuis plusieurs années.

Pourtant elle n'était pas perdue car Yves DUPAU l'avait gardée religieusement dans un coin de son atelier, en espérant qu'elle puisse un jour reprendre la place qu'elle méritait.

Certes, une partie du mécanisme avait été "perdu", le cadran et les chiffres étaient gagnés par la rouille, il ne restait plus qu'une aiguille en mauvais état.

Ce n'était pas sans compter sur la volonté des chasseurs de faire revivre cette pendule datant du 20 Mars 1889.

Les chiffres, le cadran et le socle en fonte ont été repeints à l'identique. En revanche, les aiguilles ainsi que le mécanisme ont été remplacés par du matériel plus moderne.

La voici donc réapparue sur le mur, pas comme initialement du côté voie ferrée mais en façade afin que les nostalgiques du che-

min de fer puissent se remémorer leurs derniers voyages sur cette ligne.

Les chasseurs ont à cœur de poursuivre l'entretien et la mise en valeur de cette ancienne gare, partie intégrante du patrimoine d'AUREILHAN.

Jean-Richard SAINT-JOURS
PRESIDENT DE L'ACCA



A VOS AGENDAS

1er Mars	20h	Salle Loélia	Poule au pot
7 Mars	18h30	Salle des Mariages	AG Comité des fêtes
8 Mars	15h30	St PAUL	Carnaval des écoles
16 Mars	9h30	Bergerie	Le Trail Jimmy Matte
23 et 30 Mars	8h à 18h	Mairie	Elections municipales
5 Avril	9h30	St PAUL	Marché de Printemps
10 Avril	14h45	Bergerie	Concours de pétanque
8 Mai	9h00	Bergerie	Vide grenier
16 au 18 Mai	9h00	Bergerie	Aureilhan40 / Aureilhan65
25 Mai	8h à 18h	Mairie	Elections européennes

LE BOUCHON DU LAC

Notre Assemblée Générale, à laquelle participaient Mme le Maire et le responsable de la Commission Animation, s'est tenue à la salle des mariages de la mairie d'Aureilhan le 24.01.2014.

Les concours commencent dès le mois de février, ainsi que le championnat par équipes des clubs, sur 4 dimanches ou jours fériés; le Bouchon du Lac a inscrit une seule formation (6 à 8 joueurs). Le BOUCHON du LAC accueillera en 2014 un concours en triplettes vétérans le jeudi 10 avril, ainsi qu'un concours en triplettes le dimanche 10 août à 14h30, concours inscrits dans le calendrier officiel 2014 du district HAUTE LANDES.

Nos concours estivaux, ouverts à tous, se dérouleront comme chaque été les mercredis à 19h, mais notez bien : en doublettes. Après la première partie, des grillades vous seront proposées.

Nos entraînements seront désormais le vendredi après-midi. Madame Birochau demande des volontaires pour encadrer et initier les scolaires ces jours-là ; nous répondons favorablement.

Le Conseil d'Administration, composé désormais de 9 membres

(Jacques Lavedrine, JL Etcheverria, JC Buthion, Daniel Bonnet, Jacques Etcheverria, Patrick Natal, Joel Ducrocq, Martine Colet et Joel Colet - nos deux nouveaux élus) se réunit immédiatement pour procéder à une élection complémentaire au bureau, suite à la démission du Président pour les raisons précisées lors du CA du 21.09.2013 à Ste Eulalie.

Le BUREAU du Bouchon du Lac est le suivant:

- Président : Jacques Lavedrine
- Vice Président : Jacques Etcheverria
- Secrétaire : Martine Colet
- Secrétaire Adjoint : Patrick Natal
- Trésorier : Jean Louis Etcheverria
- Trésorier adjoint : Jean Claude Buthion

Tous les joueurs de boules sont cordialement invités chaque vendredi aux entraînements, ainsi que lors des concours d'animation de cet été ; ils peuvent également franchir le pas et demander une licence pour participer aux concours du calendrier, y compris les concours vétérans pour les plus de 60 ans, les mardis et jeudis.

Jeunes lycéens étrangers cherchent une famille d'accueil :

D'Allemagne, des Etats-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Juliana, jeune brésilienne âgée de 16 ans, recherche une famille à partir du mois de Septembre 2014 pour un semestre. Elle aime le

vélo et la photographie. Meileen est néo-zélandaise et passionnée par la musique. Elle fait partie d'un orchestre et pratique le badminton. Elle arrivera le 29 Août pour un séjour de 3 mois. Elle attend une famille avec impatience !

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

Renseignements :

CEI-Centre Echanges Internationaux
Géraldine Milon Leroy/ Mios
05.56.26.10.53/ 06.60.27.92.92

INSEE - Enquête sur le cadre de vie et la sécurité	deux dernières années : cambriolage, vandalisme, vol, agression, etc.
L'Institut National de la statistique et des Etudes Economiques (INSEE) réalise une enquête sur le thème du cadre de vie et de la sécurité.	Dans notre commune quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.
La première partie de cette enquête porte sur la qualité de l'environnement de l'habitat ; la seconde aborde les problèmes d'insécurité auxquels les personnes ont pu être confrontées au cours des	Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Plan Local d'Urbanisme	Parallèlement, une étude hydrologique est menée pour une meilleure gestion de l'écoulement des eaux pluviales.
Afin de renforcer l'image de la commune, un cabinet d'études a été mandaté pour proposer un aménagement à caractère rural ouvert, sur la zone allant de l'arrière de l'église au rond point de la Pizzéria, dénommé Plan de Référence Peyroutic.	Lorsque ces deux études (Plan de Référence et Etude Hydrologique) seront validées au printemps 2014, la Révision du PLU pourra alors débiter en les y intégrant.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2013 A 18H30	Pour cela il est nécessaire d'ouvrir un poste d'agent administratif 2ème classe à 35 heures. Melle CATALA sera stagiaire à compter du 11 novembre 2013 . Vote à l'unanimité.	3°) Dénomination de voies Il est nécessaire de délibérer pour nommer une nouvelle voie « Impasse des écureuils ». Vote à l'unanimité.
1°) Création d'un poste administratif 2ème classe, 35 heures hebdomadaires, à compter du 11/11/2013	2°) Décisions modificatives Il est demandé au conseil de prendre au chapitre 11 (dépenses imprévues) 21200 euros (pour le chapitre 12, charges salariales) et 2700 euros affectés au chapitre 14 (fonds de péréquation communal et intercommunal), la prévision à ce poste étant sous estimée. Vote à l'unanimité.	4°) Rétrocession de la voirie dans le domaine public L'association syndicale du « hameau du lac » demande par courrier la rétrocession de la voirie dans le domaine public. Cette route desservant également d'autres propriétés et étant en bon état, le Conseil donne une suite favorable à cette demande. Vote à l'unanimité.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2013 A 18H30	2- Communauté de Communes, nouvelles répartition AC/DSC Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité d'accepter la nouvelle répartition d'attribution de compensation et de dotation de solidarité communautaire 2013.	du budget d'investissement de l'année 2013 Vote à l'unanimité - Tarifs locations des salles : Mr Pajot nous présente un tableau concernant le taux d'occupation, les recettes ainsi que les dépenses de fonctionnement des salles Loelia et la bergerie. Suite à cette présentation nous constatons que les dépenses sont bien supérieures aux recettes, la commission animation nous propose de nouveaux tarifs ; pas d'augmentation pour les particuliers Aureilhanais et une augmentation de 10 euros pour les personnes hors communes. Vote à l'unanimité.
1- Subventions communales 2013 : Mme le Maire nous fait part des remerciements de notre ancien facteur concernant le voyage qui lui a été offert pour son départ à la retraite. Le voyage a été organisé par le comité de rugby de la côte d'argent. Mme le maire nous propose de reverser la somme correspondante en subvention à cette association. Vote à l'unanimité.	3- Finances - Prise en charge dépenses investissements 2014 : afin de faire face à des dépenses d'investissement non prévues sur le début de l'année soit avant le vote du budget primitif 2014, Mme le Maire demande de délibérer pour honorer les dépenses à hauteur de 25%	

Amicale des Parents d'Elèves d'Aureilhan et de Saint-Paul-en-Born : L'APE remercie tous les habitants d'Aureilhan qui sont venus participer au loto du 8 décembre dernier. L'année 2013 s'est terminée par une belle fête de Noël le 20 décembre. Nous félicitons les enfants et leurs instituteurs pour ce spectacle musical. Le Père Noël avait dans sa hotte des cadeaux pour tous. La soirée s'est terminée par un apéritif autour d'un bon vin chaud dans la bonne humeur et la convivialité. Ne manquez pas nos deux prochains rendez-vous ! Toutes les familles sont invitées au CARNAVAL le samedi 8 mars prochain à partir de 15h30 à Saint-Paul-en-Born . Princesses, pirates, chevaliers, indiens, cowboys, animaux réels ou imaginaires, fées et super-héros défilent dans les rues et se rassembleront à la salle des fêtes pour juger Mr. Carnaval et le brûler. Nous partagerons ensuite un goûter préparé par le Houn's Club et les enfants.	Nouveauté 2014! Cette année l'APE organise un MARCHE DE PRINTEMPS, le samedi 5 avril de 9h30 à 18h à la salle des fêtes de Saint-Paul-en-Born . Les exposants vous proposeront des produits originaux et authentiques soigneusement sélectionnés, privilégiant les productions artisanales, locales et régionales dans l'esprit du printemps : fruits et légumes de saison, plantes, miel, confiseries, chocolats de Pâques, fleurs, objets de décorations printanière et autres surprises... Vous pourrez aussi tenter votre chance en participant à la tombola du marché de printemps. Une restauration est prévue sur place ainsi que des animations pour les enfants (balades à poneys, maquillage,...). Et comme tous les ans, l'APE animera des jeux gratuits pour les enfants (tir à la corde, course en sac, chamboule-tout, pêche aux canards, structure gonflable, etc...) le samedi 24 mai après-midi à l'occasion des fêtes de Saint-Paul-en-Born, Nous vous remercions d'avance de participer avec l'APE, par votre présence, à la vie de nos écoles et de nos villages.
---	---

Grille tarifaire de location des salles communales d'Aureilhan							
Du 01/01/2014 au 31/12/2014		Aureilhanais			Hors commune		
		Particulier	Association	Société	Particulier	Association	Société
LOELIA	Week-end	260 €	Selon Convention &	300 €	410 €	290 €	510 €
	Un jour semaine #	160 €	Selon Convention &	200 €	255 €	190 €	310 €
	Caution	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €
Bergerie pour moins de 50 pers.	Week-end	95 €	Gratuit &	160 €	160 €	110 €	180 €
	Un jour semaine #	65 €	Gratuit &	80 €	80 €	75 €	95 €
	Caution	70 €	Gratuit	70 €	70 €	70 €	70 €
Salle des mariages	Week-end		Gratuit				
	Un jour semaine #	16 €	Gratuit	20 €	20 €	20 €	25 €
	Forfait mensuel \$	20 €	Gratuit				
	Caution	30 €	Gratuit	30 €	30 €	30 €	30 €
Salle des Assos	Un jour	16 €	Selon Convention &	20 €	20 €	20 €	25 €
	Caution	Compris dans convention salle Loélia ou 30 €.					
& = 2 mises à disposition non transmissibles au delà du tarif association hors commune # = valable du lundi au jeudi \$ = 1 à 4 heures par semaine							

Accès internet à Aureilhan : Le moins que l'on puisse dire est que notre commune n'est pas très bien pourvue en accès internet. Le débit maximum ADSL est de 2 Mbits/s, certes suffisant pour les mails mais très en dessous des débits nécessaires pour la télévision haute définition. La compétence « réseau numérique haut débit » étant transférée à la Communauté de Communes, c'est cette collectivité qui a décidé de missionner un cabinet (SETICS) afin de faire un état des lieux de l'existant et de préconiser (en l'évaluant) une solution d'amélioration de cette situation. Tout d'abord, un état des lieux : Sur la communauté de communes (Aureilhan, Bias, Mimizan, Pontenx les Forges et Saint-Paul-en-Born), il a été dénombré 6314 lignes dont 464 à Aureilhan. La répartition des débits maximum est la suivante : >= 2 Mbits/s = 19 lignes >= 1 Mbits/s = 184 lignes >= 512 Kbits/s = 139 lignes < 512 Kbits/s = 122 lignes	Action préconisée : Effectuer une opération de « montée en débit » dont les préconisations ont été publiées par l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP). La répartition des débits évalués suite à cette montée en débit deviendra : >= 8 Mbits/s = 456 lignes >= 2 Mbits/s = 8 lignes Evaluation des coûts : 1,2 M€ Début 2013, le conseil communautaire a adopté de budgéter sur 3 ans cette montée en débit. Il a donc été fait appel à candidature et c'est début novembre que la société FM Projets a été retenue. Aujourd'hui c'est la partie administrative du dossier qui est en cours car c'est le propriétaire du réseau (Orange) qui doit coopérer à la réalisation de ce projet et c'est lui qui effectuera les branchements finaux. Il va nous falloir encore un peu de patience mais le projet est en cours de réalisation et devrait être en place d'ici fin 2015 ou début /mi 2016.
---	---

Comité des fêtes d'Aureilhan - A tous les Aureilhanais - Madame, Monsieur Vous êtes invités à participer à l'assemblée générale du comité des fêtes qui aura lieu le vendredi 07 mars 2014 à 18h à la salle derrière la mairie. ORDRE DU JOUR : Rapport moral et financier, Tiers sortants, Appel à candidatures et bénévoles, Festivités 2014, Questions diverses. A la fin de l'assemblée un apéritif vous sera offert. Nous comptons sur votre présence ce jour là. Le Bureau

Information Animation Numérique du Territoire: Afin d'éviter la fracture numérique, d'être visible et de rester compétitif, les Offices de Tourisme de Biscarrosse, de Sanguinet, de Parentis-en-Born, les offices communautaires de Mimizan et Côte Landes Nature et le Pays Landes Nature Côte d'Argent proposent un programme commun avec DES CONFÉRENCES, DES ATELIERS ET DES FORMATIONS pour les prestataires touristiques du territoire (campings, restaurants, hébergements, activités loisirs...). Ce programme s'étend jusqu'en décembre 2014, et les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes. Plus de 25 dates sont pro-	posées sur tout le territoire du Pays Landes Nature Côte d'Argent. Le programme complet est consultable en mairie ou bien sur le site de la mairie à l'adresse : http://aureilhan40.free.fr/Archives/ProgFormNumPLNCA.pdf Lien pour les inscriptions : bit.ly/inscriptionsformations2014 Communication du Pays Landes Nature Côte d'Argent Tél / Fax : 05.58.09.43.61 Portable : 06.31.11.64.01 www.payscotedargent.com
---	--